



Bien gérer son tiers payant

—
Optimiser votre tiers
payant en magasin



Objectifs pédagogiques :

- > Mémoriser le fonctionnement des régimes obligatoires et complémentaires
- > Paramétrer convenablement le progiciel en vue d'éliminer les impayés
- > Renforcer les procédures d'organisation du tiers payant sur le point de vente
- > Intégrer les différents cas d'exonération et les corriger sur le progiciel
- > Déterminer et traiter sur le progiciel les différents types de rejets de sécurité sociale
- > Différencier les procédures de facturation des mutuelles et les cas particuliers .



Public et Prérequis

La formation proposée par Seeform vise tous les salariés de magasin d'Optique diplômés ou non du BTS Opticien Lunetier.

Pour suivre le programme, aucune condition d'accès particulière n'est prérequis (aucun niveau d'études minimum exigé, ni diplôme).



Durée de la formation

La formation sera assurée sur une période d'une journée, soit une durée totale de 7h.



Formatrice

La formation sera assurée par Mme Florie Martinez, responsable formation de la société Seeform.

Moyens pédagogiques et techniques :

- > Séance de formation en présentiel ou en distanciel
- > Supports visuels via PowerPoint et prise en main du progiciel par le formateur
- > Supports de formation fournis
- > Matériels techniques à disposition
- > Alternance entre apports théoriques et mises en situation pratiques des stagiaires



Pour toute demande de renseignements concernant les modalités d'inscription et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Merci de contacter :

Mme Florie Martinez | Responsable Formation
06 77 74 72 49 - contact@seeform.fr



Tarif de la formation par stagiaire : 690€
(À partir de 3 stagiaires d'une même entreprise : Devis personnalisé).



Il sera appliqué un délai minimum de 15 jours entre la date de la demande et la date de la formation souhaitée.

Contenu détaillé de la formation

Mise en place

Présentation du formateur et tour de table
Annonce des objectifs pédagogiques et du programme de formation.
Évaluation des acquis

Module 01

AMO | AMC | Réseaux et certifications

Temps d'échanges entre le formateur et les stagiaires

Module 03

Traitements des différents motifs de rejets de sécurité sociale

Mise en situation pratique et études de cas concrets de traitements des rejets

Module 02

Procédures générales de gestion du tiers payant

Temps d'échanges entre le formateur et les stagiaires
QCM et corrections des questions des modules 1 et 2

Conclusion

Évaluation pour validation des acquis
Débriefing de la formation et derniers temps d'échange avec le formateur



Validation des acquis :

Les stagiaires seront évalués régulièrement au cours de la formation pour valider leurs acquis.
Une attestation de présence leur sera remise à l'issue de la formation.

Seeform

Se former pour voir plus loin

SASU SEEFORM | 385 avenue des Baronnes - 34730 Prades-le-Lez | 06 77 74 72 49 - contact@seeform.fr | www.seeform.fr
SASU au capital de 1 000€ - N° SIRET : 900.122.763.00015 - RCS de Montpellier - NDA : 76341117234 (ne vaut pas agrément de l'Etat)
Version 001 - Édition Janvier 2023

Conception et réalisation : Otsukare Studio - Crédit Photos : Freepick, Pexels et Adobe Stock.